

## Communiqué de presse

### Une nouvelle étape pour le projet de centrale photovoltaïque de Millery Lundi 6 novembre 2023

A l'occasion du Comité de pilotage de la centrale photovoltaïque de Millery du 6 novembre 2023, les représentants des co-actionnaires de la société partenariale qui porte ce projet se sont félicités des dernières avancées majeures : l'obtention du permis de construire et la sécurisation du tarif d'achat de l'électricité produite auprès de la Commission de Régulation de l'Energie. Le projet va désormais entrer en phase opérationnelle avec un démarrage de la construction envisagé pour fin 2024.

#### Quelques données :

Nom du projet	Centrale solaire de Millery
Localisation	Les Ayats Ancienne carrière Granulats Rhône Loire de Millery
Surface	17.5 ha
Puissance	10,6 MWc
Production annuelle	13 500 MWh, soit la consommation électrique de 5 500 à 6 000 personnes.
Démarrage projet	2019
Mise en service estimée	Fin 2025 / début 2026



#### Obtention du permis de construire et du tarif d'achat auprès de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE)

Lundi 6 novembre 2023, les représentants des co-actionnaires de la société « centrale solaire de Millery » Françoise GAUQUELIN, Maire de Millery et Présidente de la CCVG, Daniel JULLIEN, Maire de Vaugneray et Président de SIDESOL, Fabien BREUZIN, Maire de St Laurent d'Agy et Président du SIDE MIMO, Alexandre CARTILLIER, Responsable Projets et Investissements du Fonds OSER EnR, et Franck THIERRY, Directeur général délégué au développement du groupe Terre et Lac ont présenté les dernières avancées du projet à l'occasion du comité de pilotage.

**Le 28 février dernier, le permis de construire pour la future centrale photovoltaïque au sol a été délivré**, après une année d'instruction par les services de l'Etat et une enquête publique.

Cette autorisation à construire la centrale témoigne d'une concertation réussie entre plusieurs acteurs publics du territoire, l'ensemble des services de l'Etat impliqués et Corfu Solaire, filiale du groupe Terre et Lac.



**Début octobre 2023**, une nouvelle étape vient d'être franchie. **Le projet est lauréat de l'appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE)** portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations au sol de production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Cette désignation donne accès à la future centrale photovoltaïque à un tarif d'achat de l'électricité produite validé par l'Etat pour 20 ans. Cette garantie va permettre le financement du projet. Le démarrage de la construction est attendu pour fin 2024 et une mise en service fin 2025 / début 2026.



### **Un projet majeur de la transition énergétique du territoire, gagnant-gagnant pour les collectivités locales**

Cette centrale est le fruit d'un partenariat vertueux avec les collectivités locales à travers une Société Anonyme Simplifiée (SAS), la société Centrale solaire de Millery, dont les collectivités sont co-actionnaires :

- 40 % pour les collectivités locales (Commune de Millery 8%, SIMIMO 16%, SIDESOL 16%)
- 40 % pour la société Corsaire (Corfu Solaire, groupe Terre et Lac)
- 20 % par le fonds d'investissement régional OSER EnR (créé par la région Auvergne-Rhône-Alpes qui réunit la Région AURA, la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires et 10 acteurs privés).

Ce montage innovant permet d'une part aux collectivités locales d'être pleinement associées au projet. Elles disposent ainsi d'une information continue et transparente et d'un réel pouvoir de décision. D'autre part, elles bénéficient des retombées économiques de la centrale, notamment des bénéfices liés à la vente de l'électricité produite.



**Françoise GAUQUELIN**, Maire de Millery et Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, **Daniel JULLIEN**, Maire de Vaugneray et Président de SIDESOL et **Fabien BREUZIN**, Maire de St Laurent d'Agny et Président du SIDEMIMO :

*« C'est un projet partenarial exemplaire pour notre territoire. Dès l'origine, nos collectivités ont souhaité être parties prenantes du projet, en étant co-actionnaires. Cette association dès le démarrage du développement nous a permis d'accompagner et d'aider à franchir chacune des étapes. L'obtention du tarif d'achat, après celle du permis de construire au printemps, va rendre le projet très concret dans les prochains mois. Cette ancienne carrière de granulats va donc connaître une nouvelle vie, avec un projet d'avenir qui permettra de produire une électricité renouvelable et locale, avec des retombées*

*économiques pour les habitants du territoire. Rappelons que l'objectif est de produire l'équivalent de 90% de la consommation résidentielle de la commune de Millery ».*

**Franck THIERRY**, Directeur général délégué au développement de Terre et Lac :

*« Depuis sa création, Terre et Lac accompagne les acteurs des territoires, entreprises, agriculteurs et collectivités locales dans la transition énergétique. Forts de cet ancrage local que nous sommes fiers de partager avec les collectivités, nous contribuons ensemble au développement des énergies renouvelables avec la même préoccupation : développer des projets respectueux de leur environnement en étroite collaboration avec les habitants des territoires ».*

**À propos de Terre et Lac :**

Producteur d'énergie renouvelable, Terre et Lac, société lyonnaise indépendante créée en 2009, conçoit, développe, construit et exploite des centrales solaires (toiture, sol, ombrière et flottant) pour le compte de professionnels, acteurs publics et privés. Forte de son équipe intégrée de 80 personnes, Terre et Lac bénéficie des compétences en interne pour intervenir sur toutes les étapes d'un projet solaire. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de projets en développement de plus de 400 MWc et vise un objectif de 1 GWc en construction/exploitation à l'horizon 2030.

**Contact Presse :**

TERRE ET LAC | CORFU SOLAIRE

Loïc GRABER

Référent collectivités locales & sociétés partenariales

Tél. 07 60 59 05 29

[l.graber@terreetlac.com](mailto:l.graber@terreetlac.com)